



COMMUNE DE ROSIERS D'EGLETONS

COMPTE RENDU SEANCE DU 30 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le 30 avril, le Conseil Municipal de la commune de Rosiers d'Égletons, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Gérard BRETTE, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date convocation : 21 avril 2026

Secrétaire de séance : Fabienne AGNOUX.

PRESENTS : Mesdames Fabienne AGNOUX, Jeanne-Marie AMOREIRA, Sandrine LETOQUIN, Brigitte LAURENSOU, Audrey PAREL, Stéphanie MAGNE, Messieurs Gérard BRETTE, Fernand ZANETTI, Francis GUILLOT, Alain RONGIER, Ludovic PONS.

ABSENTS EXCUSES : Yves DE HÉRICOURT, Marie-Claude AVELINO, Jacques GUILLAUMIE-BILLET, Arnaud BIGOURIE.

PROCURATION(S) : Yves DE HÉRICOURT donne procuration à Sandrine LETOQUIN.
Marie-Claude AVELINO donne procuration à Jeanne-Marie AMOREIRA
Jacques GUILLAUMIE-BILLET donne procuration à Francis GUILLOT
Arnaud BIGOURIE donne procuration à Gérard BRETTE

Délibération n° 2026-33 : Délibération relative à l'adoption du tarif du supplément de prix de la redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif pour l'année 2026.

Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2026-34 : Montant de la redevance d'assainissement 2026 et des droits d'accès au réseau d'assainissement.

Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2026-35 : Portant vote des taux d'impositions 2026.

Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2026-36 : Subvention du budget principal au budget assainissement.

Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2026-37 : Vote du budget principal principal-exercice 2026.

Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2026-38 : Provisions pour risques-exercice 2026.

Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2026-39 : Vote du budget assainissement-exercice 2026.

Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2026-40 : Portant sur la location de la licence IV.

Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2026-41 : Vente d'une partie des parcelles C764 et C765.

Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2026-42 : Commission des impôts directs.

Approuvée à l'unanimité

Gérard BRETTE, Maire